Gestion des déchets (2/5) : Le Luxembourg est-il suffisamment équipé et indépendant ?

À mesure que progressent la sensibilité à la protection de l'environnement et la conscience de la limite des ressources, la nécessité de réduire et de mieux traiter et utiliser nos déchets augmente. La législation européenne sur le sujet évolue rapidement et chaque pays membre de l'Union va devoir se mettre en conformité. Cela ne se fera pas sans créer un certain nombre de défis pour les entreprises, mais de multiples opportunités seront aussi à saisir. Tour d'horizon des enjeux et solutions.

Au Luxembourg, chaque habitant a une production moyenne de déchets trois fois supérieure à la moyenne européenne. Cette statistique impressionnante est à nuancer car elle intègre les déchets du secteur de la construction, qui représentent à eux seuls 90% du poids des déchets produits. Répartis sur un nombre restreint d'habitants, ils font grimper le poids de déchets annuels par habitant à 14,6 tonnes. Malgré ce triste record détenu par le Luxembourg en Europe, le pays n'a pas une taille critique suffisante pour équiper son territoire de toutes les infrastructures nécessaires

à la gestion de bout en bout de la totalité des déchets qu'il produit, d'autant plus que chaque type de déchets nécessite des traitements différents.

Les déchets de construction représentent 90% en poids des déchets produits au Luxembourg chaque année. (crédit : Envato)

D'une manière générale, les déchets passent par trois grandes étapes : la collecte, le tri et le traitement. La collecte des déchets bénéficie, par essence, d'une organisation 100% locale ; le tri est lui aussi effectué quasi en totalité sur le territoire national. Pour le traitement des déchets, le pays n'est pas totalement autonome. 67% du total des déchets produits au Luxembourg sont traités sur le territoire, soit en décharge / remblai et recyclage de déchets inertes (principalement issus de la construction), soit en valorisation énergétique. Pour les autres catégories de déchets, « *les quantités sont insuffisantes pour construire des usines de traitement et de recyclage, ou alors il*

faudrait importer des déchets des pays voisins pour rentabiliser les installations » explique Andy Maxant, directeur d'Ecotrel et d'Ecobatterien, les organismes en charge d'organiser le recyclage des déchets électroniques et des batteries usagées.

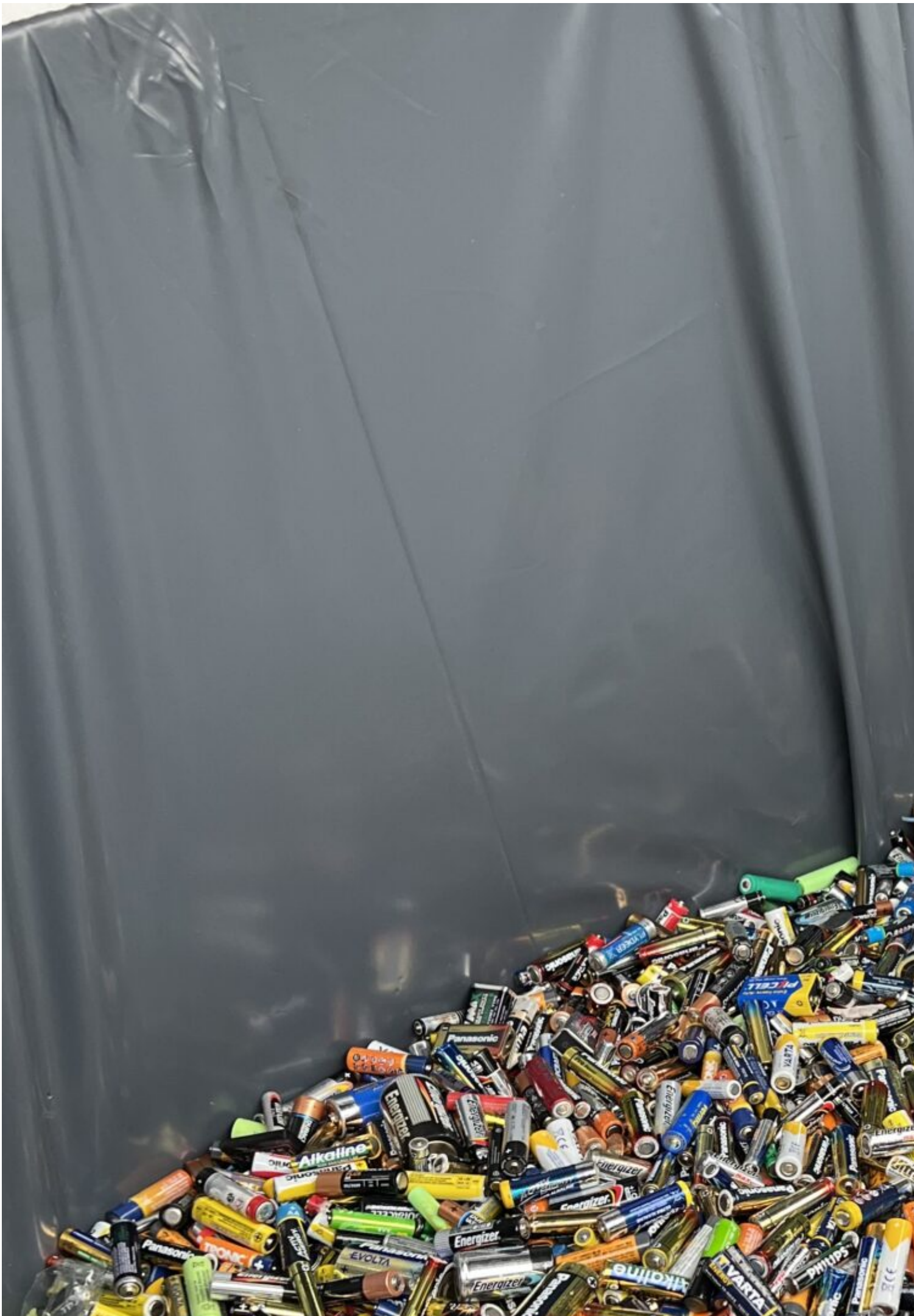
Panasonic
Energizer
Alkaline
EVOLTA
VARTA
PHILIPS

BAUER
AGM

Ecobatterien asbl assure la collecte et le tri des batteries au Luxembourg, depuis les piles jusqu'aux batteries d'automobile. (crédit : Ecobatterien asbl)
Ecobatterien asbl assure la collecte et le tri des batteries au Luxembourg, depuis les piles jusqu'aux batteries pour d'automobile. (crédit : Ecobatterien asbl)

La collecte des déchets est principalement confiée aux communes, que ce soit pour les déchets des ménages (en maisons individuelles ou en copropriétés) ou ceux des commerces, restaurants, ou entreprises situées sur leurs territoires. En complément, les usagers ont aussi la possibilité de réunir leurs déchets, notamment les encombrants et de les apporter dans l'un des 25 centres de ressources du pays -le nouveau nom des centres de recyclage met volontairement l'accent sur l'aspect réutilisable des objets ou matières déposées. Les entreprises qui produisent des déchets spécifiques à leur activité, en grande quantité, ou jugés dangereux ou problématiques (déchets chimiques, hydrocarbures, solvants, déchets médicaux, déchets de construction etc…) peuvent faire appel à la SuperDrecksKëscht (SDK) ou à des sociétés spécialisées qui prennent en charge à la fois la collecte, le tri, le conditionnement et l'expédition vers des sociétés de traitement situées le plus souvent hors des frontières.

Outre le tri opéré à la source par les ménages et les entreprises, une autre étape de tri, plus fin, pour séparer les différentes fractions de déchets, est pris en charge dans 7 installations exploitées principalement par des opérateurs privés. Les déchets y sont acheminés par différents acteurs en fonction de leur catégorie : les emballages recyclables (plastique, métal et carton à boisson) sont pris en charge par Valorlux, dès l'étape de leur collecte, via les célèbres sacs bleus qui existent en plusieurs tailles pour pouvoir répondre aux besoins des ménages comme des collectivités et des professionnels. Valorlux, financé par une contribution versée par les entreprises qui mettent des emballages sur le marché, subventionne les communes pour la collecte du verre et des papiers/cartons. Pour les DEEE et les batteries, Ecotrel et Ecobatterien, également financés par des contributions des entreprises qui mettent ce type de biens sur le marché, organisent les flux et acheminent ces déchets depuis différents points de collecte (essentiellement centres de ressources mais aussi au sein de certains points de vente pour les batteries) vers la SDK à Colmar-Berg ou l'entreprise PreZero Lamesch, acteur national majeur de la gestion des déchets qui possède deux sites, à Bettembourg au Sud et Holzthum au Nord. Les centres de ressources acceptant des volumes limités, les entreprises concernées peuvent aussi déposer gratuitement leurs déchets directement à la SDK ou chez PreZero Lamesch. Le site de Bettembourg est équipé d'un hall de démontage manuel des DEEE qui «*permet d'optimiser la récupération de matières pouvant faire l'objet d'une valorisation à forte valeur ajoutée pour l'industrie* », précise Andy Maxant «*les fractions de matières, issues du tri sont ensuite acheminées à l'étranger pour recyclage. Le prix de ce traitement nous est facturé en fonction du potentiel de valorisation de chaque lot ; plus ce potentiel est élevé, moins la facture est lourde.* »

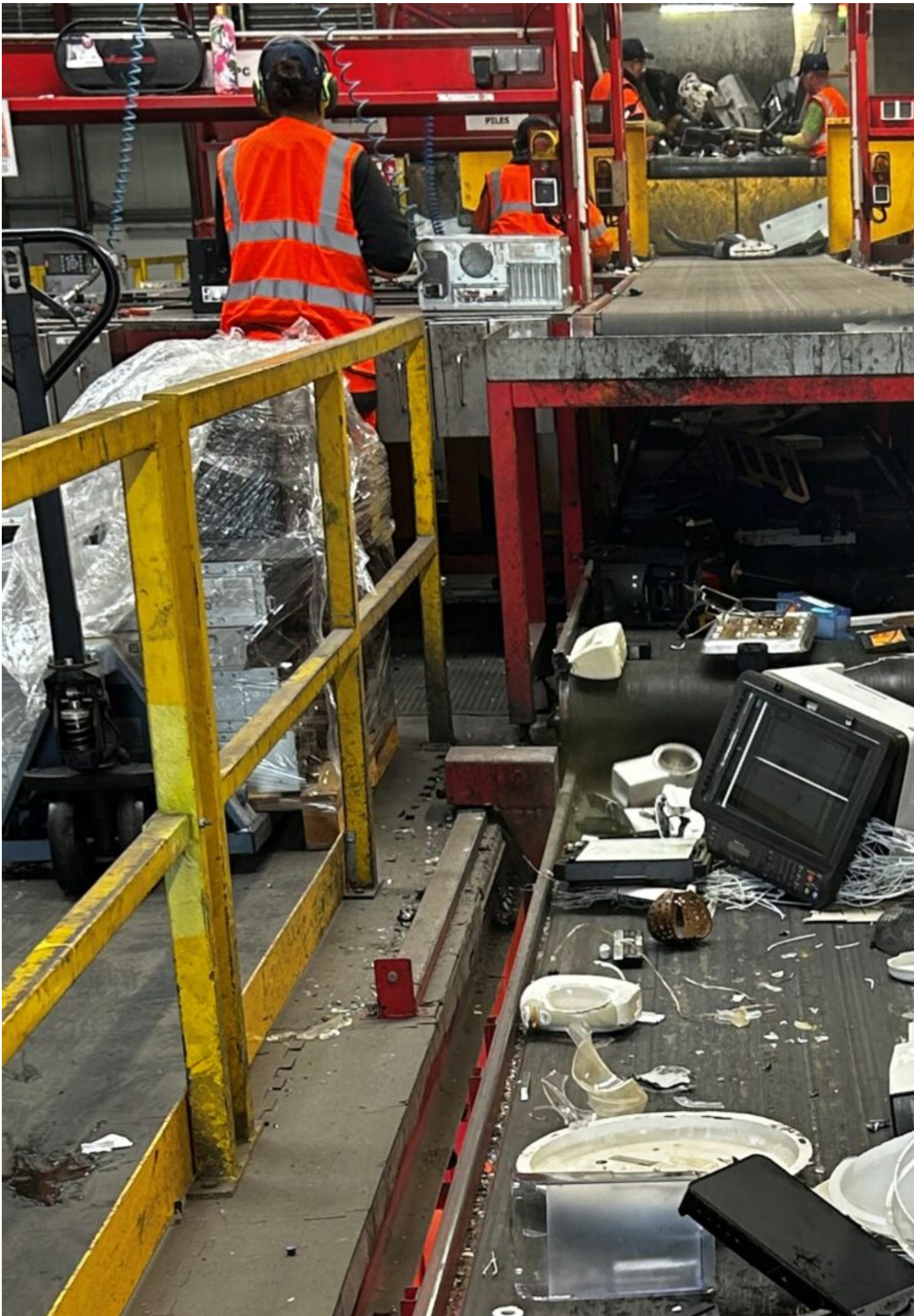

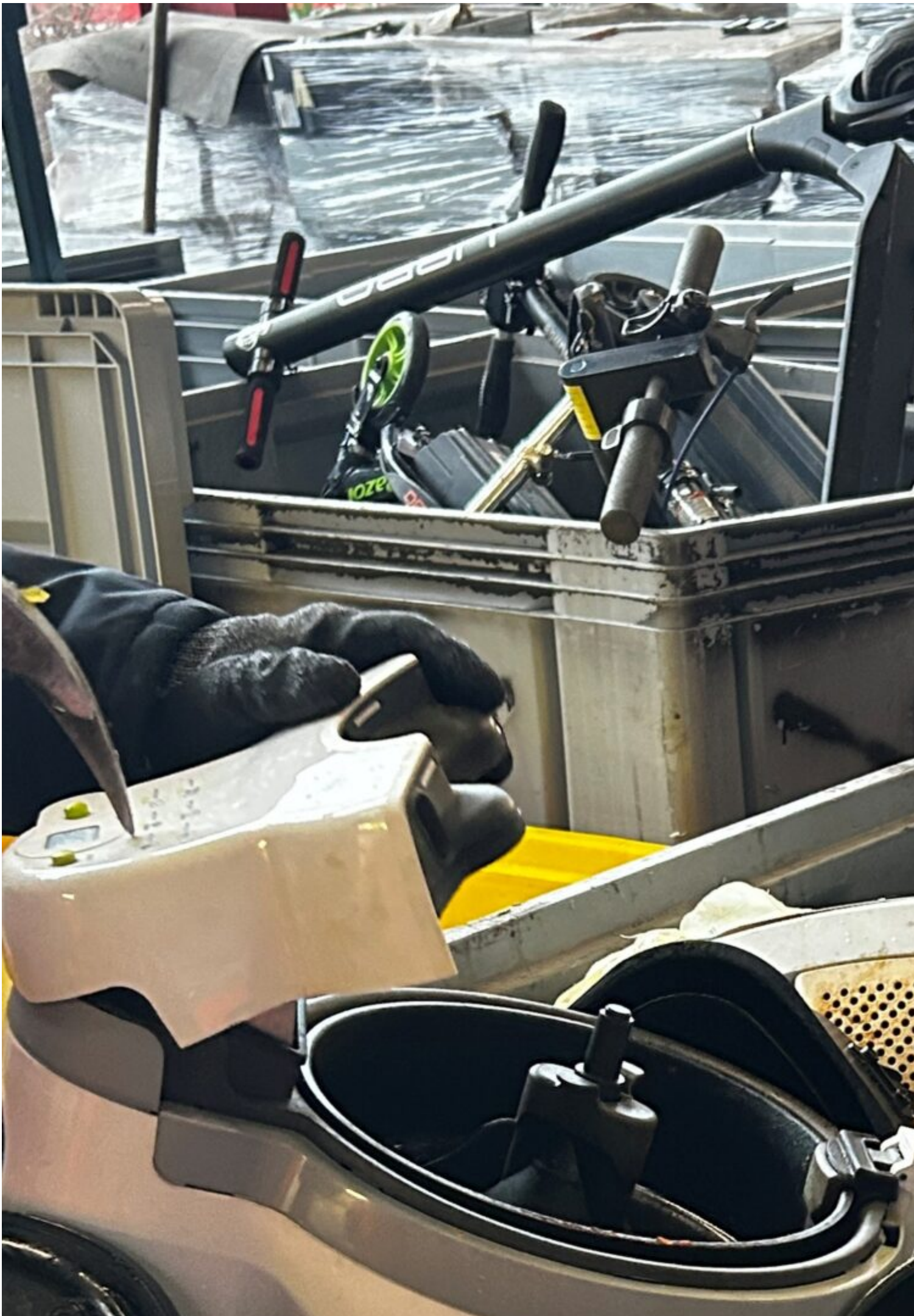

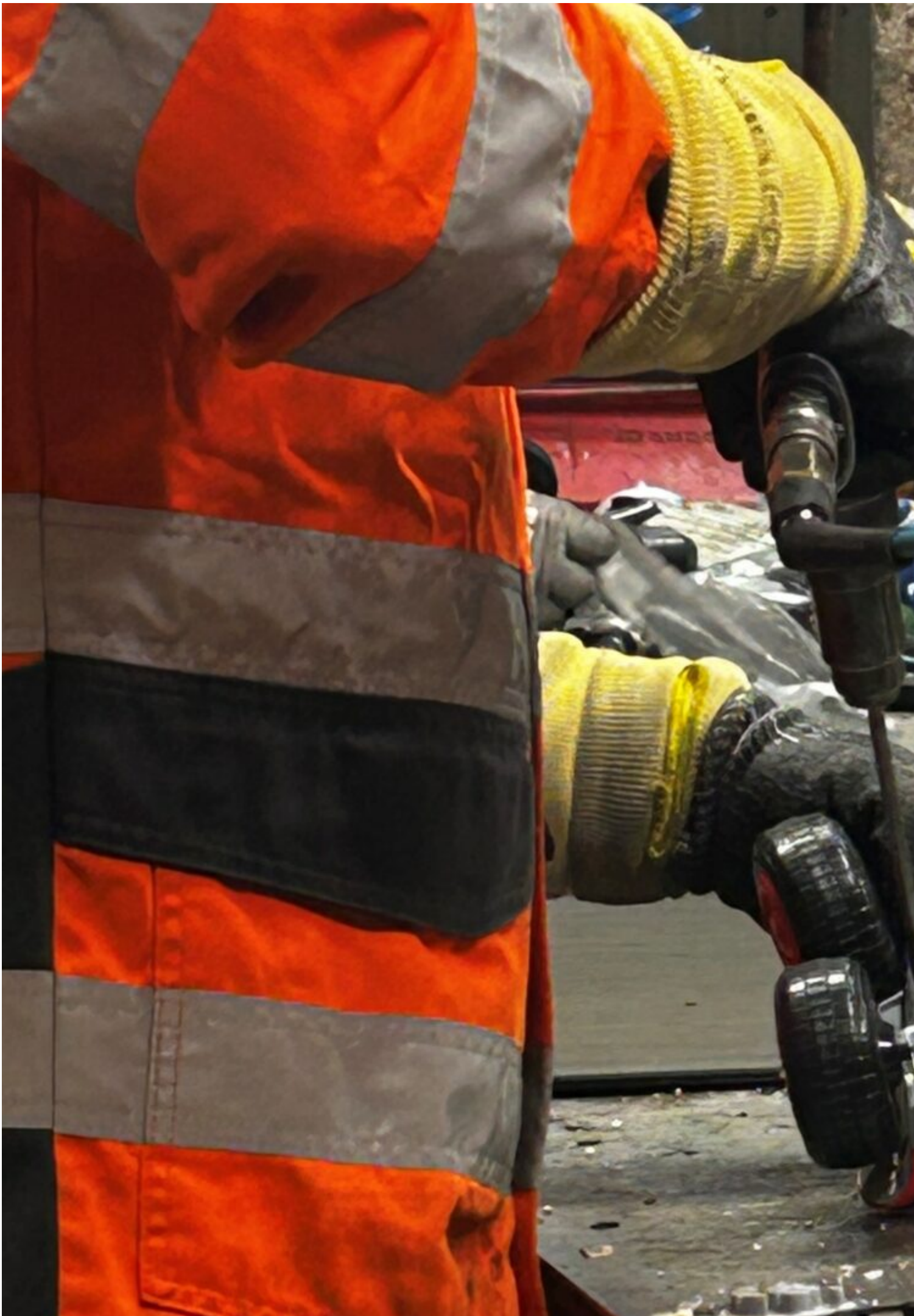

Sur le site de Bettembourg de l'entreprise PreZero Lamesch il existe une unité de démontage manuel des déchets électriques et électroniques qui vise à valoriser le plus possible de matières réutilisables. (crédit : Ecotrel asbl)
Sur le site de Bettembourg de l'entreprise PreZero Lamesch il existe une unité de démontage manuel des déchets électriques et électroniques qui vise à valoriser le plus possible de matières réutilisables. (crédit : Ecotrel asbl)
Sur le site de Bettembourg de l'entreprise PreZero Lamesch il existe une unité de démontage manuel des déchets électriques et électroniques qui vise à valoriser le plus possible de matières réutilisables. (crédit : Ecotrel asbl)
Sur le site de Bettembourg de l'entreprise PreZero Lamesch il existe une unité de démontage manuel des déchets électriques et électroniques qui vise à valoriser le plus possible de matières réutilisables. (crédit : Ecotrel asbl)

En bout de chaîne, les matières triées et conditionnées partent à l'étranger pour être recyclées. Les usines de traitement sont en général situées dans un rayon de 300 km autour du Luxembourg. Pour le choix de ces usines, SDK a développé le concept de « potentiel de ressource » qui mesure la quantité de matières qui retournent réellement dans l'économie sous forme de nouvelles ressources. Les établissements les plus performants sur ce critère sont privilégiés par le Luxembourg.

Les déchets organiques, à condition qu'ils soient jetés à part dès le début et non mélangés dans les déchets résiduels, sont eux, valorisés sur le sol luxembourgeois, soit par l'une des six installations de compostage pour l'amendement des sols, soit par l'une des 22 installations de biométhanisation qui produisent du biogaz, une énergie renouvelable.

Les déchets résiduels, ceux qui ne rentrent dans aucune filière, car non recyclables ou non triés au moment de leur jetage, sont incinérés et transformés en énergie dans une unique installation située à Leudelange. Celle-ci produit de l'énergie (électricité et chauffage) pour environ 28.000 ménages. Enfin, les déchets inertes (terres, pierres, matériaux de construction…) qui eux ne brûlent pas et ne se décomposent pas, sont soit concassés pour être recyclés (20%), acheminés dans l'une des 13 décharges du pays prévues à cet effet, dont 7 sont des remblais de grande envergure (51%), soit exportés pour être traités (29%) .

Se former à la bonne gestion des déchets

Le Centre National de formation professionnelle continue (CNFPC) d'Ettelbruck propose la formation « Gestion des déchets et des ressources pour les professionnels » dont l'objectif est de transmettre connaissances et compétences en matière de gestion efficace et écologique des

déchets, de comprendre la législation en vigueur, de connaître les différents acteurs et d'identifier le potentiel de réduction des déchets par des mesures de prévention ciblées.

Par ailleurs, la SDK a créé la SDK Akademie qui délivre des formations pratiques et sur mesure, adaptées aux besoins des entreprises (durée et lieu). Renseignements : akademie@sdk.lu